

d'Agnié, <sup>(1)</sup> a quitté son pays parce qu'elle ne pouvait pas librement prier Dieu.

“ Jamais il (Ignace) n'a désobéi à ses parents, jamais il n'a donné aucune marque de dépit ou de dédain. Jamais il n'a ni injurié ni frappé ses compagnons.

“ Ce petit sauvage n'avait pas cinq ans, qu'il répondait déjà parfaitement à la messe et au catéchisme, et qu'il savait par cœur toutes les prières que l'on chante et que l'on récite dans cette mission. On lui donne la gloire d'avoir, cette année (1677), plus contribué qu'aucun autre à enseigner la langue huronne à un de nos Pères, nouveau venu de France <sup>(2)</sup>. Ce Père ayant toujours Ignace avec soi, lui communiquait ce qu'il voulait dire dans ses catéchismes et dans ses visites, et l'enfant le lui répétait plusieurs fois en bon huron. Ensuite, il l'avertissait en particulier des fautes contre la langue, qu'il lui avait entendu faire en public.

“ On ne peut avoir plus de piété qu'en avait cet enfant. Depuis l'âge de deux ans qu'il a su faire le signe de la croix, il l'a toujours fait avant que de manger ; il le faisait de même à son réveil. C'était ordinairement de grand matin, parce qu'il voulait entendre toutes les messes. Quelqu'endormi qu'il fût, il se levait aussitôt que sa mère l'avait éveillé. Souvent il ne se donnait pas la patience de s'habiller entièrement ; même en hiver, il accourait pieds nus à la chapelle, afin qu'y étant arrivé avant ses compagnons, on le prît pour répondre à la messe. Il était inconsolable, lorsqu'on lui refusait cette grâce, et quelquefois, après avoir déjà servi la messe à un prêtre, il demeurait avec la robe et le surplis fort longtemps, afin de servir encore à un autre. Les messes achevées, il avait coutume de se retirer derrière l'autel,

(1) Chez les Iroquois.

(2) Le P. François Vaillant.